

CHRONIQUE de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité
www.chroniquedelasemaine.com

FAIT DIVERS

TRAHISON !

Rapport de fin de mission
d'observation électorale de l'ONG
les Amazones de la république
pour l'élection présidentielle
du 22 février 2020

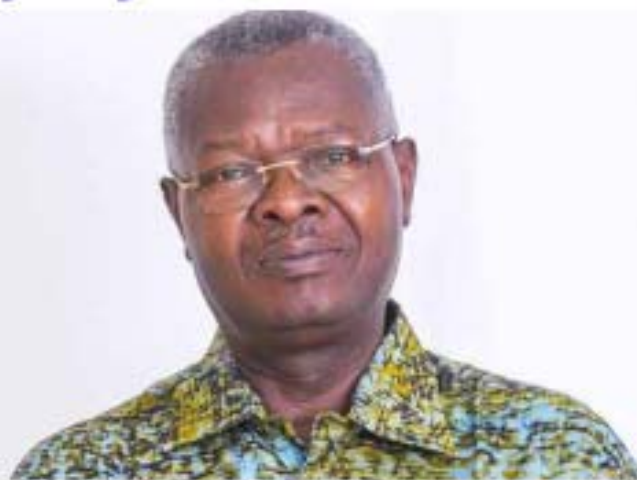
P.7

Le complot préparé par le NDI et la CNSC déjoué de justesse
**Agbéyomé Kodjo programmé pour être
proclamé président même s'il n'a pas gagné**
Le milliardaire américain Georges Soros le financier
et le Togolais Dany Ayida le cerveau de l'opération

P.3



Dany Ayida



Agbéyomé Kodjo



Georges Soros

La victoire de Faure Gnassingbé
est sans tache ni ride

**72,36% des électeurs
approuvent sa gouvernance**

P.3



Faure Gnassingbé remerciant ses électeurs

Election présidentielle du 22 février 2020 au Togo

**Les observateurs internationaux
unanimes sur le bon déroulement
et la transparence du scrutin**

P.4



La Mission d'observation de l'UA lors de la présentation de son rapport

Ingérence dans les affaires intérieures du Togo :



Eric Stromayer, Ambassadeur
des USA au Togo

**Pourquoi les Etats-Unis
veulent-ils qu'on viole le
code électoral pour faire
plaisir à Agbéyomé ?**

P.5

**Agbéyomé Kodjo a-t-il
bénéficié du soutien financier
de certains Francs-Maçons ?**

P.5

Proclamation des résultats provisoires de l'élection présidentielle 2020 : Les candidats TCHASSONA-TRAORE et William KOUESSAN reconnaissent leur défaite et accusent l'opposition

Après la proclamation des résultats provisoires de l'élection présidentielle du 22 février dernier donnant la victoire au Président de la République, Faure Gnassingbé avec 72,36%, les candidats malheureux TCHASSONA du MCD et Kouessan de Santé du peuple reconnaissent leur défaite et pointent d'un doigt accusateur les incompréhensions au sein de l'opposition. Respectivement 7^{ème} avec 0,63% et 6^{ème} avec 0,77%, Me TCHASSONA et Dr Kouessan exhortent les autres candidats malheureux à tout faire pour préserver la paix et interdisent à leurs militants la descente dans les rues pour de quelconques manifestations de contestation.

Dans son communiqué rendu public le 24 février, le président du Mouvement Citoyen pour la démocratie et le Développement (MCD), Me Mouhamed Tchassona-Traoré, dit prendre « acte de ces résultats sous réserve de leur confirmation ou invalidation par la cour constitutionnelle ». Pour lui, l'échec de l'opposition à cette élection est une résultante des stratégies mal ficelées par l'opposition elle-même. « Le MCD estime que les résultats obtenus par l'ensemble de l'opposition à ce scrutin sont la con-

séquence de la conjonction de plusieurs facteurs comme la conservation de la CENI politique, le boycott du recensement électoral et des législatives 2018, qui ont produit la situation que nous vivons aujourd'hui », a déclaré le candidat de MCD. Me Mouhamed Tchassona-Traoré et son parti s'insurgent contre toute forme de violence : « le MCD réitère son attachement au dialogue comme moyen de résolution de tout conflit entre les hommes ». Il invite à cet effet « les partenaires du Togo à s'investir davantage pour accompagner



Me Mouhamed Tchassona-Traoré



Dr Georges-William Kouessan

notre pays dans ces moments d'incertitude afin d'épargner à ce peuple déjà meurtri des lendemains plus sombres ». Il rappelle également la nécessité pour le futur président de la république de mettre l'intérêt des Togolais au centre des actions de son gouvernement en brisant les murailles érigées par l'incompréhension politique.

Dr Georges-William Kouessan

du parti Santé du peuple a, de son côté, accepté aussi les résultats tels que publiés par la CENI et appelle à une meilleure organisation de l'opposition pour les échéances électorales prochaines. « Nous reconnaissons notre défaite. Nous ne faisons pas partie de ceux qui étaient en mesure de gagner et pour cela, il n'est pas question que nos militants et sympathi-

sants revendiquent quoi que ce soit. Il appartiendra à l'opposition de se réunir pour définir une position d'ensemble », rapporte le site d'information Republicoftogo. Mais l'inquiétude de l'opposant qui est crédité de 0,77% des voix, se situe au niveau du « gros score » récolté par le Président sortant.

En rappel, les résultats provisoires proclamés par la CENI le dimanche dernier se présentent comment suit : Inscrits: 3614056 ; Nbre CRV: 4445 ; BV: 9389 ; Votants: 2769286 ; Taux de participation: 76,63 ; bulletins nuls: 85060 ; bulletins contestés: 4669 ; Suffrages exprimés: 2679550

- 1- Faure : 72,36%
- 2- Agbeyomé : 18,37%
- 3- Fabre: 4,35%
- 4-Gogue: 2,38%
- 5-Wolou: 1,14%
- 6-Kouessan: 0,77%
- 7- Tchassona: 0,63%

Daniel D.

Le président Faure Gnassingbé rend hommage à l'artiste togolais Omar B disparu

La musique togolaise vient encore de perdre l'une de ses étoiles montantes, l'artiste Omar B. Agé de 36 ans, l'artiste Ahiangban Omar, son nom à l'Etat civil est décédé le jeudi 20 février dernier à Lomé des suites d'une courte maladie de trois semaines. Touché par cette mort de la star togolaise du RnB, le président de la République Faure Gnassingbé a adressé à la famille éplorée les condoléances en son nom propre et au nom de toute la nation togolaise.

Quelques heures après l'annonce du décès de l'artiste de la chanson Omar B, le président de la République, Faure Gnassingbé, lui a rendu hommage. Dans un tweet, le chef de l'Etat a exprimé toute sa tristesse et salué le parcours du chanteur. « Omar Ahiangban est parti. Adieu l'artiste. Omar B nous aura tous marqué », a écrit le Numéro 1 togolais. Pour lui, Omar B a marqué sa génération. « Ses chansons démontraient à suffisance son patriotisme. Au nom du peuple togolais et en mon nom propre, je présente à sa famille, à ses proches et fans, toutes les condoléances de la nation togolaise », a-t-il ajouté.

Ahiangban Omar dit Omar B est un talentueux artiste de RnB, un excellent compositeur, arrangeur et auteur de plusieurs morceaux tels que « Ma préférée », « Trova », « Tell me why », « Lonlonwa », « Crois en toi » qui font la fierté des mélomanes togolais. Le dernier titre (« Crois en toi ») invite à aller de l'avant dans tout ce qu'on fait, à cultiver l'estime de soi. Omar B est considéré comme le roi de RnB, ce style musical qui mélange le blues, le hip hop, le soul, le funk...



Feu Omar B

L'artiste a commencé sa carrière en 2004, a évolué et s'est imposé par son travail. Son premier album, « Améssiamé », est sorti en 2010. En décembre dernier, il sort son dernier album intitulé « Me myself and I ». Omar B a sa marque « OB connexion » et a fait plusieurs featuring avec d'autres artistes nationaux et africains. L'illustre disparu repose depuis vendredi 21 février au cimetière musulman à Adétikopé après la prière des défunts à la mosquée de Forever à Lomé en présence des parents, amis et surtout d'une importante foule de ses fans venus dire à « Adieu à leur idole ».

Daniel A.

43^{ème} session du Conseil des droits de l'homme à Genève : « Protéger les droits de l'homme pour un pays, c'est renforcer sa souveraineté », selon Antonio GUTERRES

Le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (CDH) a ouvert, le 24 février 2020, les travaux de sa 43^{ème} session ordinaire. Cette ouverture a été suivie de la tenue d'un Segment de Haut Niveau (SHN) auquel ont pris part le Secrétaire général des Nations Unies, la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, le Président de la 74^{ème} Session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Conseiller fédéral et Chef du Département fédéral des Affaires Etrangères de la Confédération Helvétique, des Chefs d'Etat du Monténégro, de Saint Marin, de la Libye, ainsi que celle de plusieurs Ministres des Affaires Etrangères notamment ceux de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche, des Pays-Bas, de la Norvège, du Danemark, de la Suède et de la Finlande.

Dans son intervention lors de cette ouverture, le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio GUTERRES, a salué l'action de la Haut-Commissaire à laquelle il a apporté son soutien total. Il a souligné que les droits de l'homme, cet outil essentiel des Nations Unies pour faire avancer le monde, constituent notre plus grande aspiration.

Dans cette perspective, il a lancé un vibrant appel à l'action pour mobiliser les capacités diverses des Nations Unies en vue de répondre à la nécessité de renforcer la promotion et la protection des droits de l'homme.

Le Secrétaire général des Nations Unies a, enfin, à l'endroit des Etats, relevé que « protéger les droits de l'homme pour un pays, c'est renforcer sa souveraineté ».

Pour sa part, la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Michelle BACHELET, a, dans son intervention, salué l'appel à l'action et l'engagement renouvelé du Secrétaire général des Nations Unies en faveur des droits de l'homme avant de



Antonio GUTERRES

souligner, reprenant les propos du Biologiste et Inventeur américain du premier vaccin contre la poliomyélite, Jonas SALK, que « notre plus grande responsabilité est d'être de bons ancêtres ». Elle a ajouté qu'être de bons ancêtres, c'est justement construire un monde équitable et durable pour nous et les générations futures, situant son propos dans le cadre des défis liés à l'environnement et au réchauffement climatique.

Il importe, enfin, de souligner que l'Ambassadeur Yackloley K. JOHNSON, Représentant Permanent du Togo auprès de l'Office des

Nations Unies et des autres Organisations internationales à Genève a présidé, en sa qualité de Vice-Président du Bureau du Conseil des droits de l'homme, la troisième réunion Consacrée au Segment de Haut Niveau, dans l'après-midi de ce 24 février 2020, en présence de la nouvelle Haut-Commissaire Adjointe des Droits de l'Homme, Nada Al-Nashif. L'Ambassadeur JOHNSON présidera plusieurs autres réunions tout au long de cette 43^{ème} Session du CDH, prévue pour prendre fin le 20 mars prochain.

Daniel A.



63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

Directeur de la
Publication

ALIZIOU ESSODINA
90 01 21 69

REDACTION

Carole AGHEY
A. KAPO, B. Talom.
Jean-Pierre B.
Daniel ASSOTE
KOUGBEADJO Aaron
(Stagiaire)

Imprimerie SDR
Tirage : 2000 ex.

Le complot préparé par le NDI et la CNSC déjoué de justesse
Agbéyomé Kodjo programmé pour être proclamé
président même s'il n'a pas gagné
**Le milliardaire américain Georges Soros le financier et le
Togolais Dany Ayida le cerveau de l'opération**

Dieu aime le Togo et nous devons lui rendre grâce parce qu'il nous a sauvé d'un désastre orchestré par le milliardaire American Georges Soros, le financier et le cerveau du projet macabre et le Togolais Dany Ayida, représentant du NDI en RD Congo. Ces deux hommes inspirés par le diable qui hante l'ancien archevêque du Togo, Mgr Kpodzro, ont voulu mettre le Togo à feu et à sang lors de la présidentielle du 22 février 2020. Heureusement que Dieu a mis la main sur leur plan machiavélique élaboré par ce club de voyous pour traficoter les résultats de l'élection en faveur d'Agbéyomé Kodjo.

En effet, la Concertation Nationale de la Société Civile du Togo (CNSC Togo) a demandé et obtenu l'observation de l'élection présidentielle du 22 février 2020. La CNSC devrait donc déployer ses observateurs sur toute l'étendue du territoire national pour observer le déroulement du scrutin. Or, lors de la présidentielle de 2015, la CNSC avait obtenu le financement de l'Union Européenne pour non seulement observer le scrutin, mais également centraliser les résultats parallèlement à la CENI qui est habilitée à le faire. Evidemment, c'est le gouvernement qui a donné son accord pour cette opération afin de rassurer la communauté internationale de la transparence du scrutin. Au soir de ce scrutin de 2015, la délégation de l'Union Européenne avait invité les diplomates et les journalistes pour suivre les résultats is-

sus de la compilation de la CNSC à l'hôtel Eda Oba. Et le résultat est sans appel : Faure Gnassingbé avait proprement remporté ce scrutin. C'est au vu de ce travail sérieux de la CNSC de 2015 que la CENI a donné son autorisation à l'organisation pour cette fois-ci observer le scrutin et non centraliser les résultats comme en 2015. L'on se demande qui finance cette opération d'observation du scrutin de 2020. C'est OSIWA, une organisation non gouvernementale dont le siège est à Dakar, capitale du Sénégal. Mais les services de renseignement ont mené des investigations pour connaître le financier de cette organisation et découvrent que c'est l'Américain d'origine polonaise Georges Soros, milliardaire de son état et membre du Parti démocrate.

Dans cette accréditation obtenue par la CNSC, il n'est nulle part fait mention de l'intervention du



Dany Ayida



Agbéyomé Kodjo



Georges Soros

NDI qui est une autre organisation non gouvernementale américaine financée par Georges Soros. Ainsi, le 19 février, une délégation de trois personnes du NDI débarque à l'aéroport de Lomé avec 14 ordinateurs de haute capacité pour, dit-elle, appuyer la CNSC dans l'observation du scrutin. Les services d'immigration ont informé la CENI de l'arrivée sur le sol togolais des personnes venues observer l'élection. Evidemment, la CENI n'ayant pas donné l'accréditation au NDI, ne reconnaît pas cette équipe à la solde de la CNSC. Ce qui a amené les services d'immigration à fouiner un peu dans ces ordinateurs et à découvrir que les appareils ont été programmés pour donner la victoire à Agbéyomé Kodjo quel que soit les résultats. Qu'il gagne ou pas, le nom d'Agbéyomé Kodjo est programmé comme président.

Ces experts de NDI, dans leur schéma, devaient pirater le système électronique SINCERE mis en place par la CENI pour donner le plus rapidement possible les résultats. Une innovation technologique qui devait permettre aux contrebandiers de la NDI de rentrer dans le système SINCERE et traficoter les résultats en faveur d'Agbéyomé Kodjo. En clair, avec son score de 18,37 %, les ordinateurs des experts en fraude du NDI devaient pirater le système électronique de la CENI qui devrait alors sortir le nom d'Agbéyomé Kodjo comme vainqueur, tel que programmé.

Voilà la machination ourdie contre le Togo par la CNSC, le NDI et leurs complices. Que serait le Togo si cette truanderie avait abouti ? Le Togo serait dans un chaos total parce que le

vaincu, à travers le piratage du système de la CENI par les voyous du NDI, dirait à qui veut l'entendre qu'il a gagné le scrutin alors que le vrai gagnant aurait du mal à démontrer même avec les procès verbaux qu'il a remporté l'élection. Toute cette truanderie avait la bénédiction de Mgr Kpodzro pour baisser le peuple togolais. C'est ce qui fait dire à certains observateurs que ce prélat est possédé par le diable qui l'a inspiré à choisir un certain Agbéyomé Kodjo accusé par l'opposition de crime crapuleux.

Tout porte à croire que Dieu aime le Togo et a éclairé les autorités pour déjouer ce coup de force préparé par le sieur Agbéyomé Kodjo et son prélat. Ce qui est évident, c'est que la victoire de Faure Gnassingbé est sans ride et sans tâche.

Aliziou Dominique

La victoire de Faure Gnassingbé est sans tache ni ride
72,36% des électeurs approuvent sa gouvernance

Lors du premier tour du scrutin présidentiel du 22 février dernier, les Togolais ont plébiscité de fort belle manière le candidat Faure Gnassingbé crédité de 72,36% des suffrages par les résultats provisoires rendus publics par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). Ce score qualifié de stalinien, traduit à sa juste valeur, l'adhésion de tout un peuple à la gouvernance de Faure Gnassingbé.

En effet, si on parcourt les résultats CELI par CELI, on constate que l'opposition a régressé dans certaines zones au même moment où le parti UNIR progressait. Ce résultat reflète pratiquement, le score réalisé par ce parti au cours des dernières municipales qui ont attribué au parti au pouvoir, 1200 Conseillers municipaux sur les 1527 dégagés. A l'occasion, l'opposition radicale s'en était sortie à peine avec moins de 300.

Au scrutin présidentiel, Faure Gnassingbé qui a pris soins de sillonner la plupart des préfectures, a fait l'objet d'une ovation monstre sur son par-

cours de la part de ce peuple qui a porté à une victoire écrasante, son parti, lors des élections municipales. Au même moment, le MPDD d'Agbéyomé Kodjo, obtenait difficilement, 25 Conseillers.

Aujourd'hui grâce à la Dynamique Kpodzro, l'ancien premier ministre et président de l'Assemblée nationale peut se targuer des 18,37% des suffrages à la présidentielle tandis que, l'ANC réalise de 4%. Le parti de Jean-Pierre Fabre, a-t-il totalement perdu ses plumes au point de tomber si bas ?

Le président Faure Gnassingbé qui, pour les besoins de la cause, a retroussé



Faure Gnassingbé avec ses électeurs célébrant la victoire du coup KO à la Présidence de la République

ses manches au cours de la campagne électorale, a fait l'objet d'un accueil chaleureux de la part des populations partout où il s'est rendu pour exposer sa vision du Togo pour les 5 années à venir.

On se rappelle qu'à Doufelgou où il a débuté sa campagne le vendredi 7 février 2020, le candidat de UNIR a tenu un langage franc. Il a invité ses com-

patriotes à maintenir la confiance devant lui permettre de faire ce qu'il n'a pas pu réaliser lors de son mandat.

« Nous avons un bon bilan, mais nous n'avons pas tout réussi. Soyez mes porte-paroles. Expliquez ce que nous avons fait, ce que nous n'avons pas pu faire et surtout pourquoi nous ne l'avons pas fait, et ce

pourquoi nous sollicitons encore la confiance du peuple. Le peuple togolais est souverain et se doit de choisir son dirigeant. Et je prie Dieu, et je compte aussi sur vous pour que cet honneur me soit fait », a déclaré Faure Gnassingbé.

Ce franc-parler d'un chef d'Etat qui fait de la bonne gouvernance son cheval de bataille, la construction des infrastructures et l'épanouissement social de ses populations, un pari à gagner, a tôt fait de pénétrer et de conquérir les électeurs togolais en proie à d'avantage de bien-être social et au développement. Etant donné que la vision du candidat Faure pour le Togo répond aux aspirations des électeurs togolais, rien n'a empêché ces derniers de le créditer du score requis pour l'accession à la magistrature suprême dès le premier tour.

Ricardo

Election présidentielle du 22 février 2020 au Togo

Les observateurs internationaux unanimes sur le bon déroulement et la transparence du scrutin

L'hôtel de 02 Février a servi de cadre les 23 et 24 février dernier aux différents groupes de mission d'observation internationale de l'élection présidentielle du 22 février 2020 pour la présentation leurs rapports préliminaires sur le déroulement du scrutin. Au cours de cette rencontre avec la presse nationale et internationale en présence des membres du gouvernement, la Commission électorale nationale indépendante (CENI), la Force sécurité élection présidentielle (FOSEP) et les ambassadeurs accrédités au Togo, les chefs des délégations de la CEDEAO, de l'UA, du Conseil de l'entente (CE), IPAE, et du CEN-SAD ont tour à tour salué la maturité politique du peuple togolais qui a permis la réussite de cette élection qualifiée de transparente et paisible.

Arrivés au Togo depuis le 18 février dernier dans le seul but de veiller à l'égalité des chances des candidats en lice pour l'élection présidentielle de 2020 à travers les instruments juridiques nationaux, sous-régionaux et internationaux, les observateurs de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union Africaine (UA), de la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens (CEN-SAD), du Conseil de l'Entente et de l'Institut Panafricain d'Assistance Electorale (IPAE) ont, dans leurs rapport préliminaires respectifs, présenté la situation globale du scrutin et formulé des recommandations. Selon eux, le Togo a adopté notamment la limitation du nombre de mandats ainsi que l'organisation d'un scrutin à deux tours, des réformes qui « répondaient au vœu de la classe politique, de la société civile, de la communauté internationale, de l'Union Africaine et des organisations régionales africaines favorables à un processus électo-

ral inclusif, démocratique, ouvert, consensuel, dans un contexte apaisé et de stabilité institutionnelle ».

S'agissant de l'observation de la présidentielle proprement dite qui a été l'occasion pour les électeurs togolais d'exprimer leur choix entre sept candidats, les différents rapports indiquent avoir travaillé sur la base de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la bonne Gouvernance, du Guide et du Code de Conduite de l'Observateur au Togo, et du Guide de l'Observation des Elections de leurs institutions respectives. Ils relèvent avec satisfaction « Une organisation logistique et matérielle du scrutin très satisfaisante dans les centres de vote, une facilité dans l'accessibilité des bureaux de vote et la visibilité des listes par les électeurs, le respect des horaires d'ouverture et de clôture des bureaux ainsi que le respect du secret du vote ».

Ces observateurs précisent avoir noté la motivation et la détermination des



La Mission d'observation de l'UA lors de la présentation de son rapport

électeurs à accomplir leur devoir civique ainsi que la présence des délégués de certains candidats dans les bureaux de vote. « L'ambiance du scrutin de façon générale dans les centres visités était très apaisée et la participation des femmes et des jeunes très remarquable », indiquent les diverses déclarations qui saluent le civisme et l'attachement à la démocratie des Togolais qui ont exercé leurs droits et devoirs sans hostilités et dans la fraternité. Les observateurs relèvent avec satisfaction, la transparence de l'opération de vote ainsi que des opérations publiques de dépouillement. Ils se sont également félicités de l'originalité qui consistait en l'utilisation de nouvelles technologies pour vérifier les listes électorales avant de saluer un usage efficace de la biométrie dans le processus électoral et la répartition des électeurs par ordre alphabétique dans les différents bu-

reaux de vote. L'esprit de responsabilité des jeunes filles et garçons membres des bureaux de vote ainsi que le travail de la Force Sécurité Election Présidentielle (FOSEP 2020) pendant les périodes de la campagne électorale et le jour de vote sur toute l'étendue du territoire, ont été salués.

Toutefois ils n'ont pas manqué de faire des recommandations à l'endroit de tous les acteurs. Au gouvernement, ils demandent de prendre les mesures nécessaires pour une plus grande participation de la société civile dans l'ensemble du processus électoral ; assurer un

meilleur encadrement de la mise en œuvre des contributions prévues par la loi au titre du financement public des campagnes des candidats. A la CENI, ils recommandent de : poursuivre les interactions avec les candidats et les partis pour renforcer la confiance et l'accès au fichier électoral ; renforcer les capacités du personnel électoral ; veiller à un meilleur encadrement légal des mécanismes de procuration, dérogation et omission. Aux candidats et autres acteurs politiques, ils demandent de : recourir aux voies légales en cas de contestation ; privilégier le dialogue politique en toutes circonstances pour pérenniser la paix sociale ; assurer une meilleure formation et représentation de leurs délégués et militants dans les bureaux de vote. A la Société Civile, ils conseillent de : mutualiser les ressources en vue d'une observation optimale des processus électoraux ; poursuivre l'éducation civique et la sensibilisation citoyenne pour renforcer la participation inclusive.

Daniel A.

FAIT DIVERS TRAHISON !

L'histoire nous apprend que lorsque le chien a tenté de dévorer le chat, celui-là même qui lui a appris à chasser, le chat l'a tout simplement griffé pour lui dire que le maître reste le maître, et pour le vaincre, il faut s'assurer qu'il a livré tous ses secrets.

En prétendant détenir l'antidote lui permettant de déboulonner la machine UNIR, n'est-ce pas une prétention du candidat Messan Agbeyome Kpodzro qui se révèle aujourd'hui une trahison ?

Les Togolais se souviennent que dans sa quête de candidat de l'opposition capable d'offrir l'alternance, le prélat Kpodzro a été séduit par la proposition malicieuse de Messan Agbeyomé Kodjo, cet ancien dignitaire du système RPT tombé en disgrâce et converti en opposant.

Son projet a séduit le prélat qui nourrissait une haine viscérale contre le régime et la personne du Chef de l'Etat, Faure Essozimna GNASSINGBÉ.

Aussi Mgr Philippe F. Kpodzro et le candidat Agbeyomé ont-ils concocté leur plan machiavélique pour dribbler les autres candidats de l'opposition et créer la surprise que les Togolais attendaient, c'est-à-dire, l'alternance au soir du 22 février 2020.

A la surprise générale, c'est un coup de théâtre. L'astuce n'a pas fonctionné comme prévu.

Bien que le candidat du prélat ait fait beaucoup de percées par rapport à sa précédente participation à l'élection présidentielle et par rapport aux autres candidats de l'opposition, l'alternance tant espérée n'était pas au rendez-vous mais plutôt reléguée aux calendes grecques.

Devant le poids de la déception et toute honte bue, le candidat Agbeyomé s'agite et crie à la fraude, celle qu'il avait promise combattre.

Quelle désolation et quelle drôle de trahison !

B.TALOM

Présidentielle 2020 : Agbéyomé Kodjo veut saisir la Cour constitutionnelle pour « la forme »

Il est vraiment difficile au candidat malheureux de la dynamique Mgr Kpodzro, Kodjo Agbéyomé, de digérer sa déculottée à l'élection présidentielle du 22 février 2020. Arrivé en deuxième position avec 18,37 % des voix loin derrière le candidat de l'Union pour la République (UNIR), Faure Gnassingbé crédité de 72,36 %, Agbéyomé Kodjo rejette en bloc le verdict des urnes. « Faure Gnassingbé n'a pas gagné cette élection présidentielle », c'est ce que lui et son mentor, Mgr Kpodzro, ont encore répété au cours d'une conférence de presse mardi dernier à Lomé.

« Avec les nombreux cas de bourrage d'urnes, de bulletins prénotés UNIR dont quelques-uns ont été montrés à la presse, Faure Gnassingbé crédité de 72,36% par la CENI n'a pas gagné de manière régulière en respectant le code électoral », prétend-il avant d'exprimer son intention de saisir la Cour constitutionnelle uniquement pour la forme. « Nous allons saisir la Cour constitutionnelle pour la forme, parce que les 7 juges qui sont

là-bas, sont tous de la maison, en commençant par Aboudou Assouma dont les liens avec le régime des Gnassingbé sont historiques. Donc on va saisir la Cour pour la forme », a-t-il dit, espérant quand même qu'il pourrait y avoir des surprises.

« La foi joue un rôle déterminant dans tout ce que nous faisons. Je ne veux pas donner la date mais Faure n'ira pas loin. Je suis un homme très optimiste, c'est pourquoi nous allons saisir la Cour Constitutionnelle. Est-ce que Aboudou Assouma va ren-

contrer Dieu dans son sommeil pour lui demander de lui dire la vérité une fois ? Personne n'en sait rien mais il y a des surprises dans la vie », a-t-il ajouté.

Au cours de son intervention, Agbéyomé Kodjo a lancé un pic à ceux qui lui demandent de se conformer aux résultats proclamés dimanche dernier par la CENI. « Je n'ai posé aucun acte qui soit contraire aux dispositions des lois du pays. Pour l'heure, les résultats de la CENI sont des résultats provisoires. Ils ne s'imposeront à moi que lorsqu'ils seront entérinés par la Cour Constitutionnelle. Nous contestons ces résultats et nous allons déposer un recours », a-t-il soutenu.

KOUGBEADJO Aaron
(Stagiaire)

Ingérence dans les affaires intérieures du Togo :

Pourquoi les Etats-Unis veulent-ils qu'on viole le code électoral pour faire plaisir à Agbéyomé ?

Dans un communiqué rendu public hier mercredi 26 février, les Etats-Unis d'Amérique après avoir félicité le peuple togolais pour son élection pacifique, demande paradoxalement à la commission électorale nationale indépendante (CENI) de publier les résultats bureau de vote par bureau de vote afin d'accroître la confiance de tous en les résultats finaux. Ce qui est contraire à la procédure du code électoral en vigueur. Le pays de Donald Trump veut-il pousser le peuple togolais à violer son code électoral pour faire plaisir à Agbéyomé ou s'agit-il d'un règlement de compte à la CENI pour le refus d'accréditation au NDI sous couvert de la CNSC pour l'observation de cette élection?

Il inadmissible qu'un pays ou ambassade exige d'un gouvernement d'un autre Etat de changer une loi pour satisfaire un individu. D'ailleurs le processus électoral au Togo est très inclusif. En plus des acteurs concernés, un compte rendu périodique est fait à chaque étape du processus au G5, le groupe des 5 ambassades au Togo notamment, Allemagne, France, Système des Nations-Unies, Union

Européenne et États-Unis d'Amérique. Ce n'est pas une obligation constitutionnelle mais le gouvernement le fait par soucis de transparence et d'apaisement. Dans le cadre politique, ces 5 ambassades agissent toujours ensemble et assistent toujours aux réunions des institutions de la République ensemble. En outre comme dans tous les pays du monde, les rapports des observateurs se fondent toujours sur la base des lois



Eric Stromayer, Ambassadeur des USA au Togo

et des dispositions juridiques en vigueur. C'est sur ce principe que, les missions d'observation internationale de l'élection du présidentielle du 22 février dernier telles que la CEDEAO, CE, UA, IPAE et CEN-SAD ont approuvé la transparence du scrutin.

Aucune institution étrangère n'a le privilège de demander à un Etat souverain de changer les dispositions de son code électoral en pleine processus électoral. Pourquoi les Etats Unis veulent-ils se ridiculiser devant les juristes togolais ? L'ambassade des USA

ne fait elle plus parti du G5 qui réagit toujours en commun ? D'où vient alors ce communiqué en solo des Américains ? Le comble c'est que conscient de sa défaite, Agbéyomé Kodjo que tente de soutenir les Etats Unies d'Amérique ne veut même pas qu'on procède au recomptage des voix bureau de vote par bureau de vote. Faut-il le rappeler Agbeyomé, comme tous les autre candidats connaissaient bien le règle du jeu électoral avant de déposer sa candidature, et parmi ces règles il n'est nulle part mentionné la publication des résultats bureau de vote par bureau de vote. Les USA doivent savoir raison garder.

Daniel A.

Agbéyomé Kodjo a-t-il bénéficié du soutien financier de certains Francs-Maçons ?



Agbeyome Kodjo

La réponse à cette question est affirmative. En effet certains Francs-Maçons ont appelé à faire des collectes pour soutenir Agbéyomé Kodjo qui est également Franc Maçon. Sur une plateforme whatsapp des Francs-Maçons, l'un des membres en l'occurrence Jesse Farah un Togolais d'origine Libanaise a demandé à ces frères de faire des dons au candidat Agbéyomé Kodjo comme s'ils étaient tous fans de la dynamique Kpodzro. « Dans le but d'apporter notre soutien au TVF Gabriel Agbéyomé Kodjo et l'accompagner dans sa campagne à la magistrature suprême, vos dons seraient les bienvenus. Vous pourriez me contacter inbox. Soyez rassurés cela restera entre Agbéyomé, vous et moi. Jesse Farah » a écrit le Togolo-Libanaise aux autres membres de la confrérie sur la plate-forme. Nombreux sont ceux qui ont répondu à cet appel de Farah en envoyant de l'argent liquide

au candidat de la dynamique Kpodzro. Selon une source proche d'Agbéyomé Kodjo, le premier des candidats malheureux du scrutin du 22 février, disposait d'autant d'argent qu'il a donné 5000 à certains ménages à Vogan et à Tabligbo. Il s'est servi également de cette manne pour détruire l'ANC dans certaines localités. Par exemple indiquait notre source, la veille de la visite de Jean-Pierre Fabre dans le marché d'Akodéssewa, Agbéyomé Kodjo a donné de l'argent à certaines femmes pour crier sur le candidat de l'ANC. Ce qui a été fait. Evidemment lorsqu'il est entré dans le marché, ces femmes ont crié sur l'ancien chef de file de l'opposition Jean-Pierre Fabre. N'est-ce pas du cynisme ! Ce qui est évident c'est que certains Francs-Maçons ont financé la campagne d'Agbéyomé Kodjo sur la demande du Togolo-Libanaise Jesse Farah.

Aliziou Dominique

Appel du candidat du MPDD à la mobilisation populaire:
Le ministre Yark conseille à Agbéyomé le chemin de la sagesse

Suite à la publication, par la Commission électorale nationale indépendante (CENI), des résultats provisoires de l'élection présidentielle du 22 février 2020 donnant vainqueur le candidat du parti UNIR, Faure Gnassingbé, avec 73,36% des voix, le candidat malheureux du MPDD, Kodjo Agbéyomé, arrivé en deuxième position avec 18,37 % (soit plus du double de son propre score à l'élection présidentielle de 2015) grâce à la dynamique suscitée par Mgr Kpodzro, estime avoir été volé et appelle à l'insurrection populaire pour revendiquer sa prétendue victoire. Rejetant en bloc le verdict des urnes, il s'autoproclame vainqueur du scrutin et veut former son gouvernement dans les prochaines heures, prétendant que les vrais résultats le donnent gagnant avec un score qui varie entre 57 et 61% des suffrages.

Face à cette dérive, le ministre de la Sécurité et de la protection civile, le Général Yark Damehame invite Agbéyomé au respect de la loi. Il appelle le natif de Tokpli à user de sa sagesse, avec laquelle il avait demandé à Jean-Pierre Fabre d'accepter les résultats du scrutin présidentiel de 2015 ou de les contester conformément aux procédures légales.

« J'entends quelqu'un qui conteste les résultats. Il y a les voies les plus autorisées et légales pour poser ses recours. Ce même candidat appelle les gens à la résistance. S'il a un recours à faire, qu'il s'adresse à la Cour constitutionnelle. Je voudrais appeler la jeunesse à la vigilance et à la prudence et à ne pas tomber dans le jeu des faux perdants », a souligné le ministre qui appelle le président du Mouvement patriotique pour la démocratie et le développement (MPDD) à



Gal Yark Damehame, ministre de la Sécurité

prendre le chemin de la sagesse. C'est le moment pour lui aujourd'hui de donner le bon exemple en mettant en pratique ces sages conseils. « Je crois qu'il serait sage pour ce candidat de se mettre dans les rangs. On n'a pas besoin de ça. Nous avons besoin d'une situation calme et apaisée pour continuer le développement du pays », a-t-il déclaré lundi aux journalistes, en marge de la présentation, par les missions d'observation électorale, de leurs rap-

ports. A en croire le patron de la sécurité, le Togo a fait des pas géants en matière de démocratie et n'a pas besoin de ces agissements. « Perdants et vainqueurs doivent se resserrer les rangs pour avancer », a-t-il ajouté. Sur la question d'inquiétude au lendemain de la proclamation des résultats provisoires, le ministre de la Sécurité et de la protection civile rassure qu'il n'y aura rien et précise que les forces de défense et de sécurité

sont là pour protéger tout le monde, y compris celui qui conteste. Selon lui, les résultats proclamés par la Commission électorale nationale indépendante reflètent exactement ce qu'il a vu sur le terrain. « Si vous faites campagne une seule fois l'an et les préfectures vous voient passer tous les cinq ans, ne vous attendez pas à grand-chose », a-t-il conclu.

Daniel A.



OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Innovations de la loi de finances 2020

Jusqu'à

-100 %

sur

la valeur en douane des **véhicules neufs***

- * -100% pour les véhicules électriques ou hybrides à l'état neuf
- * -90% pour les véhicules neufs
- * -50 % pour les véhicules de 1 à 2 ans d'âge
- * -35 % pour les véhicules de 3 à 5 ans d'âge

8201



Office Togolais des Recettes - OTR

www.otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

CHOISISSEZ VOTRE FORFAIT **DOUBLE PLAY** **DATA & VOIX!**

**bénéficiez aussi des appels gratuits
au Togo et vers l'International**



DOUBLE PLAY MAXI

Vitesse de connexion
jusqu'à 12 Mbps

12 000
F CFA/MOIS

+ Appels téléphoniques offerts

DOUBLE PLAY RAPID BOX

Vitesse de connexion
jusqu'à 20 Mbps

15 000
F CFA/MOIS

+ Appels téléphoniques offerts

DOUBLE PLAY PLUS

Vitesse de connexion
jusqu'à 20 Mbps

20 000
F CFA/MOIS

+ Appels téléphoniques offerts

DOUBLE PLAY ARGENT

Vitesse de connexion
jusqu'à 50 Mbps

30 000
F CFA/MOIS

+ Appels téléphoniques offerts

DOUBLE PLAY BRONZE

Vitesse de connexion
jusqu'à 25 Mbps

25 000
F CFA/MOIS

+ Appels téléphoniques offerts

DOUBLE PLAY OR

Vitesse de connexion
jusqu'à 100 Mbps

49 000
F CFA/MOIS

+ Appels téléphoniques offerts

avec tous les avantages suivants :

- ☑ accès Internet illimité
- ☑ appels illimités du fixe vers le fixe
- ☑ jusqu'à 120 minutes d'appels offertes vers le mobile Togocel
- ☑ jusqu'à 120 minutes d'appels offertes vers l'international (France, USA & Canada)...bientôt.

**la fibre
chez vous**
Le Très Haut Débit Fixe
jusqu'à 100 Mbps

Infos & réservations:
112 / 70 43 30 00

Offres soumises à conditions

Adopter les OFFRES DOUBLE PLAY du Groupe Togocom, c'est participer au développement du Togo

119/22 22 01 19
TOGO TELECOM
www.togotelecom.tg

Rapport de fin de mission d'observation électorale de l'ONG les Amazones de la république pour l'élection présidentielle du 22 février 2020

Ayant participé aux côtés d'autres organisations nationales et internationales à la supervision du scrutin présidentiel du samedi dernier, les Amazones de la république, une ONG nationale, a dans un communiqué présenté son rapport. Celui-ci prend en compte essentiellement des procédures d'ouverture des bureaux de vote, les opérations de vote, les procédures de fermeture des bureaux de vote et le dépouillement des voix.

RAPPORT FINAL

SION D'OBSERVATION

I- INTRODUCTION

L'Organisation Non Gouvernementale des AMAZONES DE LA REPUBLIQUE, a reçu l'accréditation de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) pour l'observation de l'élection présidentielle du 22 février 2020.

L'ONG a exécuté sa mission à la lumière des dispositions réglementaires du code électoral et du guide d'observation des élections.

Pour cette observation, l'ONG les AMAZONES DE LA REPUBLIQUE a déployé sur le terrain le jour du scrutin 200 observateurs répartis en équipes sur toute l'étendue du territoire national.

Le présent rapport final présente l'évaluation globale de notre ONG, faite sur la base des constats faits sur les étapes du processus électoral à travers l'observation des procédures d'ouverture des bureaux de vote, des opérations de vote, des procédures de fermeture des bureaux de vote et de dépouillement des voix.

II- DEROULEMENT DE LA MIS-

- OBSERVATION DU JOUR DU SCRUTIN

o OUVERTURE DES BUREAUX DE VOTE

La totalité des bureaux de vote observés ont été dans l'ensemble ouvert à l'heure requis, c'est à dire à 7h même si certains ont connu un léger retard de 15 minutes essentiellement lié à l'aménagement tardif des bureaux de vote.

L'affluence des votants a été immédiate et importante déjà à l'ouverture de la quasi-totalité des bureaux de vote observés.

o MATERIEL ELECTORAL

Nos équipes d'observateurs ont relevé que le matériel électoral était disponible dans tous les bureaux de vote visités, en quantité suffisante et les urnes étaient en général bien scellées.

o PARTICIPATION

Nos équipes ont observé une forte affluence dans les bureaux de vote visités en zone urbaine comme en milieu rural tôt dans la matinée et plus tard dans l'après-midi.

o PERSONNEL ELECTORAL

Nos observateurs ont noté que dans la plupart des bureaux de vote visités, le nombre requis du



Rose Kamdalou KPOUDJOME, Président des ADR

personnel électoral était complet. Leur niveau de maîtrise de la gestion du bureau de vote était parfait.

o DEROULEMENT DU SCRUTIN

Le scrutin s'est globalement bien déroulé, dans une atmosphère calme et apaisée. Les bureaux de vote étaient bien aménagés et les isolements bien placés pour garantir le secret du vote.

La disposition de l'urne permettait une nette visibilité de l'ensemble des opérations de vote. Beaucoup d'électeurs avaient une bonne compréhension des procédures de vote. Ils accomplissaient leur devoir civique sans difficulté.

La vérification de l'identité de l'électeur au regard de la liste électorale était systématique et préalable à l'accès au bulletin de vote, conformément aux dispositions de la loi électorale.

o REPRESENTATION DES CANDIDATS DANS LES BUREAUX DE VOTE

A Lomé comme à l'intérieur du pays, nos équipes d'observateurs ont noté une bonne représentation et la présence effective des délégués de chaque candidat à cette élection dans les bureaux de vote. Ils étaient non seulement tous présents, mais alertes et attentionnés à chaque phase du processus.

o SECURISATION DU PROCESSUS

La présence des forces de l'ordre et de sécurité était forte sur les grands axes routiers.

Le dispositif sécuritaire était visible et renforcé en milieu urbain et moins prégnant dans les zones rurales. Par contre à l'intérieur des centres de vote, leur présence était discrète.

o CLOTURE ET DEPOUILLEMENT

L'ensemble des bureaux de vote observés ont clôturé le vote conformément à l'heure légale en vigueur, c'est à dire à 16h00. Les procédures de clôture et de dépouillement du vote se sont passées dans le calme et la sérénité dans tous les bureaux de vote couverts par les équipes de notre ONG sur l'ensemble du territoire national. Le dépouillement s'est déroulé conformément aux procédures prévues et sans interruption ni ingérence. Dans l'ensemble des bureaux de vote visités, les résultats du vote ont été lus à haute et intelligible voix à la fin du processus de dépouillement.

- OBSERVATION POST ELECTORALE

o COMPILATION ET PUBLICATION DES RESULTATS PROVISOIRES

Dans la nuit du dimanche 23 février 2020 soit 24 heures après le scrutin, la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI), à la suite de la compilation des résultats transmis par les bureaux de vote, a procédé, à son siège, à la proclamation des résultats provisoires de l'élection du 22 février 2020, donnant le candidat du parti UNIR, Faure Essozimna GNASSINGBE, vainqueur avec un taux de 72,36 % suivi du candidat du MPDD, Gabriel Messan Agbeyomé KODJO, 18,37 %, du candidat de l'ANC, Jean Pierre FABRE, 4,35%, du candidat Tchabouré GOGUE, 2,38%, du candidat Komi WOLOU, 1,14%, du candidat Georges William KUESSAN, 0,77% et du candidat Traoré TCHASSONA, 0,63%.

III- CONCLUSION

Au terme de cette observation, l'ONG les AMAZONES DE LA REPUBLIQUE, note que le scrutin présidentiel du 22 février 2020 en République Togolaise s'est déroulé de façon inclusive, avec toutes les garanties de transparence, dans le calme et la sérénité sur l'ensemble du territoire national. Les Togolais ont montré leur discipline et leur civisme en sortant massivement pour al-

ler accomplir leur devoir citoyen. Aucune véritable entrave au processus, aucune fraude quelconque n'a été relevée par nos équipes d'observateurs tout au long du processus. Au regard donc du caractère crédible et transparent de cette élection présidentielle, l'ONG les AMAZONES DE LA REPUBLIQUE atteste que les résultats provisoires proclamés par la CENI reflètent la vérité sortie des urnes.

Fait à Lomé, le 23 février 2020

Pour l'ONG les AMAZONES DE LA REPUBLIQUE
La Présidente Nationale

Rose Kamdalou
KPOUDJOME

Remerciements & Annonces

Les familles ALAO, LAKATA, EDOH, KASSEFON, AKODA et TETEGAN
ALAO Peter, Pasteur de l'Eglise Baptiste La Bonne Semence à Lomé
Mme TETEGAN Essivi née EDOH, revendeuse à Lomé
EDOH Esaïe, Journaliste

vous renouvellent leurs sincères remerciements pour vos diverses marques de sympathies et d'affections que vous leurs avez témoignées lors du décès de leur très chère et regrettée:



ALAO Djigba épouse EDOH
décédée le 14 février 2020 à Atakpamé dans sa 52^{ème} année

Programme des obsèques

Vendredi 28 février 2020 19H00 - 21H00 : Veillée de prières et de chants dans la maison mortuaire

Samedi 29 février 2020 05H30 : Exposition du corps
07H30 : Culte d'enterrement
09H00 : Levée du corps suivie d'enterrement au cimetière municipal de Talo
Maison mortuaire : Maison Lakala située non loin de la station d'Akparé

Affaire collectivité Kpassra contre Collectivité Gbama Un vendeur indélicat des parcelles du domaine querellé, sous les verrous

Malgré l'implication résolue de la justice dans le dossier, des individus malintentionnés, continuent de s'illustrer dans des actes de rébellion et d'insubordination qui empêchent la collectivité Kpassra à jouir paisiblement de son droit de propriété. L'un de ces individus vient d'être incarcéré à la prison civile de Tsévié.



Ces derniers temps, une collectivité se prénommant collectivité Awouya représentée par Awouya Médassiménawo, la cinquantaine, maçon de son état, élève des droits de préemption sur une partie du domaine appartenant à la collectivité Kpassra.

Selon nos informations, la collectivité Awouya détient un droit de propriété signé par

la collectivité Gbama, une des collectivités perdantes aux procès. Fort de ce papier, le sieur Kodjo Médassiménawo se permet de spolier le domaine qui ne lui appartient pas, à des tiers dont un certain Romaric, lequel y entreprend déjà des travaux de construction.

Informée, la collectivité Kpassra a saisi le ministère public du tribunal de Tsévié pour délit d'oc-

cupation frauduleuse à l'encontre de Romaric et son vendeur. Pour l'heure, le dossier suit son cours normal au tribunal de céans où le vendeur indélicat est gardé à la prison civile.

On se rappelle que le 19 novembre 2007, sur décision de la Cour d'Appel de Lomé, un géomètre a été commis pour effectuer des travaux topographiques et de délimitation du terrain litigieux. Pour empêcher l'exécution de ces travaux, les collectivités perdantes aux différents procès de 1958 à ce jour et farouchement opposées aux décisions de justice, en l'occurrence les Gbama et consorts, ont mis à contribution des jeunes gens, aux fins de détruire, d'incendier les habitations et de piller les biens personnels des Kpassra qui sont les premiers occupants de ces lieux. Depuis, des individus malintentionnés ne cessent de troubler le droit de jouissance de la collectivité Kpassra sur le domaine.

Affaire à suivre

Ricardo

SAFER



**Chers usagers de la route,
merci de prévoir exactement
le montant équivalent à votre
redevance afin de réduire
le temps d'arrêt au péage**

Ceci est un message de la **SAFER**

© Média btp

Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier SAFER

- 📍 *Route Nationale N°1 (Agoè Cacaveli)*
- 📠 *Lomé-Togo BP: 8646*
- ☎ *Tél: (+228) 22 51 88 55*